

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M
I

12123540



04 JUL. 2012

Greffe

N° d'entreprise : 0428.322.009

Dénomination

(en entier) : **CO-JOINT**

(en abrégé)

Forme juridique : société anonyme

Siège : rue Côte d'Or, 279 à 4000 Liège

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : modification des statuts - démissions - nominations

D'un acte reçu par Maître Etienne CAPRASSE, notaire à Grâce-Hollogne le vingt-deux juin deux mil douze, enregistré à Saint-Nicolas, le 2 juillet 2012, vol. 618, fol. 23, case 13, deux rôles, sans renvoi, reçu 25 €, signé: l'inspecteur principal J.-L. CHALANT, il résulte que:

A.- S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société, laquelle a pris les résolutions suivantes :

1) L'assemblée a décidé de confirmer la décision prise par le Conseil d'administration en date du vingt-et-un juin deux mil douze, de procéder à la conversion de tous les titres au porteur en titres nominatifs, et de prendre inscription des titres nominatifs dans le registre des parts nominatives.

Elle a conféré au conseil d'administration tout pouvoir pour procéder à la destruction des anciens titres au porteur.

2) L'assemblée a décidé de remplacer le texte de l'article 10 des statuts par le texte suivant : « Les actions sont nominatives ou dématérialisées »,

3) L'assemblée a décidé de ratifier la nomination des membres du Conseil d'administration, à savoir la nomination de Messieurs Thierry KEUTER et Noël RENARD et de Mademoiselle Véronique KEUTER, pour la période qui s'est écoulée entre l'assemblée générale du vingt-huit mai deux mil quatre et ce jour.

Après délibération, l'assemblée a donné décharge pleine et entière auxdits administrateurs de la gestion de leur mandat.

4) L'assemblée a décidé de nommer comme administrateurs, pour une durée de six ans à compter de ce jour :

- Monsieur Thierry KEUTER, domicilié à Beaufays, Voie de la Vigne, 6 ;
- Mademoiselle Véronique KEUTER, domiciliée à Liège, rue Chiff d'Or, 143 ;
- Monsieur Noël RENARD, domicilié à 4550 Nandrin, rue de Clémodeau, 12 ;

Qui ont expressément déclaré accepter.

Les mandats de Monsieur Thierry KEUTER et de Mademoiselle Véronique KEUTER seront rémunérés.

Le mandat de Monsieur Noël RENARD sera exercé à titre gratuit.

5) L'assemblée a conféré tous pouvoirs aux administrateurs-délégués pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

B.- Ensuite, les administrateurs ci-dessus désignés, réunis en Conseil d'Administration, ont décidé, à l'unanimité des voix :

a) de nommer Présidente du Conseil d'Administration, Mademoiselle Véronique KEUTER, prénommée, qui a accepté ;

b) de nommer comme administrateurs-délégués, Mademoiselle Véronique KEUTER et Monsieur Thierry KEUTER, prénommés, qui ont accepté.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître Etienne CAPRASSE, notaire à Grâce-Hollogne.

- Expédition de l'acte, coordination des statuts.